

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14968**

Intitulé

Animateur polyvalent tourisme loisir

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Centre de formation professionnelle (CFP) L'Entrée des artistes	Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

334 Accueil, hôtellerie, tourisme

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

L'animateur polyvalent du tourisme exerce les tâches et activités suivantes :

* Encadrement des activités d'animation, une discipline qui comporte une technicité importante (artistique, culturelle, scientifique), à des publics différents (enfants, adultes, personnes du 3ème âge...) dans un objectif de développement personnel

* Organisation pratique matérielle des activités (espaces, moyens...). Peut être spécialisé dans certaines activités ou doit adapter les prestations à un public donné.

* Elaboration et organisation, d'un projet d'animation, coordination des activités et encadre une équipe d'animateurs

* Réception, identification des besoins et orientation des usagers, des clients et communication des informations sur les produits ou services de l'entreprise (anglais oral)

* Dans certains cas, contrôle de l'accès (type de public, billets ou droits d'accès...) et guidage des visiteurs ou clients (vers un service, une place...)

* Développement de la création, maintien de la qualité et de la cohérence des formes et des contenus de communication interne ou externe, au service de la stratégie fixée par la direction ou avec elle.

* Conception et mise en oeuvre de tout moyen, action, réseau de communication visant à faciliter les relations de l'entreprise avec son environnement.

* Participation à la réalisation de l'ensemble ou une d'une partie des activités techniques de communication

* Mise en place et animation des événements relatifs aux métiers de la scène et/ou au métier du bien-être.

Les capacités attestées prouvent que le titulaire est capable de :

• Animation de Groupe du projet à la réalisation

* Encadrer efficacement les activités manuelles, d'expression, créativité, jeux, veillées, spectacle adaptées au public accueilli.

* Elaborer avec pertinence les projets

* Coordonner avec efficacité les activités d'animations

* Conceptualiser les programmes

• Accueil touristique

* Accueillir des touristes en français et en anglais

* Renseigner avec précision les demandes de la clientèle sur l'environnement et les activités

* Proposer des circuits, des sorties, des visites adaptées à la demande de la clientèle

• Communication

* Communiquer aisément oralement et par écrit en français et communiquer en anglais en usage courant

* Organiser avec pertinence les plannings, les supports de communication

De plus, le titulaire a prouvé sa maîtrise :

• des techniques des métiers de la scène de la scène : Chant, Danse, Cirque, Magie, Comédie, techniques ludiques manuelles

• ou des techniques des métiers du Bien-être

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Villages clubs, centres de vacances, centres de loisirs, tourisme de plein air, organismes de formation, lieux culturels, entreprises de spectacles, sociétés d'organisation d'événementiel, Tour Opérateurs

Animateur, animatrice Polyvalent (te)

Animateur, animatrice de séjours.

Animateur, animatrice généraliste de loisir et tourisme.

Animateur, animatrice spécialiste d'activités techniques et culturelles.

Animateur, animatrice nature

Animateur, animatrice spectacle

Animateur, animatrice sportif (ve)

Animateur, animatrice artistique

Animateur, animatrice club

Animateur, animatrice mini-club

Animateur, animatrice bien-être

Responsable animations

Pour les certifiés ayant été validés avec l'option « métiers de la scène » :

Intervenant, intervenante artistique, métiers du cirque, spectacle vivant

Pour les certifiés ayant été validés avec l'option « métiers du bien-être » :

Animateur, animatrice SPA

Technicien, technicienne SPA

SPA ManagerPraticien, praticienne en massage bien-être

Codes des fiches ROME les plus proches :

G1202 : Animation d'activités culturelles ou ludiques

G1101 : Accueil touristique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

La certification comprend trois blocs de compétences principaux :

•Animation (de la conception à la réalisation avec encadrement d'une équipe)

•Accueil Touristique

•Communication (compétence transversale intégrant l'usage de l'anglais)

Une spécialisation peut être choisie par les candidats : soit Métiers de la Scène soit Métiers du Bien Être

Chaque bloc fait l'objet d'une attestation des compétences acquises (validation partielle post formation et/ou VAE) L'ensemble des attestations permet l'accès à la certification professionnelle

Après formation, le dispositif d'évaluation et de validation se compose de :

•Présentation de projets d'animation

•Pratiques professionnelles (animations, loisirs, accompagnements)...

•Études de cas (sociaux-culturels, environnements de l'animation, structures d'exercice de la profession)

La formation intègre la préparation et la validation du BAFA

En VAE, le candidat doit prouver d'une année d'expériences professionnelles en relation avec les compétences exigées dans le référentiel.

Le candidat élabore un dossier décrivant ses activités, fournit toute preuve de travail personnel et est convoqué devant le Jury pour un entretien (des mises en situation peuvent être organisés à la demande du Jury)

Le candidat VAE doit avoir validé le BAFA pour se voir délivrer le titre d'animateur polyvalent du tourisme

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 14968 - Animation (de la conception à la réalisation avec encadrement d'une équipe)	Descriptif : Concevoir, structurer et réaliser des animations adaptées à un public cible, dans une structure de loisirs, de tourisme, de vacances : •Conception de projets d'animation adaptés à une structure et à un public cible •Réalisation d'animations adaptées ... : culturelles, de loisirs, de spectacle, de bien être... •Coordination des activités d'animation en cohérence avec une structure et/ou d'un public •Encadrement des activités d'animation - encadrement d'une équipe d'animateurs •L'animation festive face au public •L'analyse pertinente après réalisation des animations •Le comportement professionnel adapté au public et à la structure •Les méthodes de travail cohérentes Modalités d'évaluation : •Réalisation d'une action globale en groupe : •Validation du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur •Évaluation au cours des stages en milieu professionnel par le tuteur et un formateur •Soutenance d'un mémoire de stage. •VAE : Dossier et entretien sur les mêmes compétences

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 14968 - Accueil touristique	<p>Descriptif : Accueillir avec pertinence et efficacité les personnes dans la structure de loisirs, vacances :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Accueil en français et anglais des résidents, touristes, clients... •Recueil et identification des besoins, des envies, des demandes •Proposition d'activités ciblées : culturelles, de loisirs, de spectacle, de bien être... •Accompagnement des personnes : guide, accompagnateur, informations culturelles, touristiques... <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Étude de cas présentant le produit touristique et ses composantes, le fonctionnement d'une structure touristique (organisation, législation, convention collective), un inventaire des ressources touristiques, des éléments marketing, les attentes et évolutions de la clientèle socio types •Mises en situation professionnelle, épreuve pratique •VAE : Dossier et entretien
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 14968 - Communication	<p>Descriptif : Accueillir avec pertinence et efficacité les personnes dans la structure de loisirs, vacances</p> <ul style="list-style-type: none"> •Accueil en français et anglais des résidents, touristes, clients... •Recueil et identification des besoins, des envies, des demandes •Proposition d'activités ciblées : culturelles, de loisirs, de spectacle, de bien être... • Accompagnement des personnes : guide, accompagnateur, informations culturelles, touristiques... <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Analyse et soutenance d'un sujet tiré au sort sur des activités de communication au sein d'une structure touristique ou loisir et les activités de communication en direction des personnes et clients de la structure •Oral en anglais sur des activités de communication adaptées à une structure touristique ou loisir
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 14968 - Spécialisation Métiers de la scène	<p>Descriptif : Concevoir, réaliser et présenter de spectacles : Chant, Danse, Cirque, Magie, Comédie, Théâtre, Improvisation, Mime</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Réalisation d'un « one man show » professionnel (10mn maximum) Le spectacle doit présenter 3 modules artistiques distincts. Chaque candidat remet au jury une plaquette qui présente son numéro (titre, contenu, fiche technique). •VAE : Dossier technique et mise en situation
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 14968 - Spécialisation Métiers du bien être	<p>Descriptif : Réaliser les prestations et les soins adaptés au besoin, à la demande de la clientèle</p> <p>Modalités d'évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> •Épreuve pratique : accueil et installation de la personne, identification de la demande de bien être, réalisation du soin avec efficacité en respectant les règles d'hygiène et les procédures relatives à chaque soin, analyse pertinente du soin appliqué Les critères d'évaluation sont fidèles à ceux de la fédération française du massage bien être auprès de laquelle l'école est agréée (agrément à disposition de l'instructeur) •VAE : Dossier technique et mise en situation

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON		COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Président : Directeur du Centre de Formation Membres : 8 Professionnels et 2 formateurs
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Président : Directeur du Centre de Formation Membres : 8 Professionnels et 2 formateurs
En contrat de professionnalisation	X		Président : Directeur du Centre de Formation Membres : 8 Professionnels et 2 formateurs
Par candidature individuelle	X		Président : Directeur du Centre de Formation Membres : 8 Professionnels et 2 formateurs
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		Président : Directeur du Centre de Formation Membres : formateurs et professionnels (parité employeurs salariés)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX****Base légale****Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 12 juillet 2010 publié au Journal Officiel du 22 juillet 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour deux ans, au niveau IV, sous l'intitulé Animateur polyvalent du tourisme, avec effet au 22 juillet 2010, jusqu'au 22 juillet 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 09 avril 2018 publié au Journal Officiel du 17 avril 2018 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, au niveau IV, sous l'intitulé "Animateur polyvalent tourisme loisir" avec effet au 07 août 2017, jusqu'au 17 avril 2019.

Arrêté du 2 juillet 2012 publié au Journal Officiel du 7 août 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau IV, sous l'intitulé "Animateur polyvalent tourisme loisir" avec effet au 22 juillet 2012 jusqu'au 07 août 2017.

Pour plus d'informations**Statistiques :**

De 20 à 30 certifiés par an en moyenne

Autres sources d'information :

www.lentree-des-artistes.com

CFPEDA**Lieu(x) de certification :**

Centre de formation professionnelle (CFP) L'Entrée des artistes : Auvergne Rhône-Alpes - Drôme (26) [Saint-Donat sur Herbasse]

Centre de Formation professionnelle

Entrée des Artistes

1193 Route de la forêt de sizay

26260 ST DONAT

Tél : 06 08 88 63 36

info@lentree-des-artistes.com

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Centre de Formation professionnelle Entrée des Artistes - 1193 Route de la forêt de sizay - 26260 ST DONAT

Historique de la certification :

Certification précédente : Animateur polyvalent du tourisme